



Compte rendu sommaire valant publication
Publication dans la huitaine
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

CONSEIL MUNICIPAL

Affichage sommaire

Séance du Jeudi 13 Novembre 2025

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mr BRIFFAUD Philippe, Mr COLLON Olivier, Mr FAUGER Sylvain, Mme COBLARD Micheline, Mr CLÉMENT Philippe, Mr CADOUX Claude, Mme GABILLY Jacqueline, Mme GUESNE Lydie.

ABSENTE EXCUSÉE : Mr BRIN David (pouvoir à Mme COBLARD Micheline), Mme LEZAY Anita (pouvoir à Mr CLÉMENT Philippe).

ABSENTES NON EXCUSÉES : Mme CHAUVEAU Cécile.

Mme GABILLY Jacqueline a été élue secrétaire de séance.

En début de séance Monsieur le Maire demande si une délibération peut être rajoutée sur table : aucune opposition n'est faite à cette demande.

❖ Procès-Verbal du 16 Octobre 2025	☐ Approuvé
❖ Décisions modificatives	☐ Pour : 12 ☐ Contre : 0 ☐ Abstention : 0
❖ Clôture du budget lotissement	☐ Annulé
❖ Proposition d'achat parcelle F0914	☐ Pour : 12 ☐ Contre : 0 ☐ Abstention : 0
❖ Prévoyance	☐ Pour : 12 ☐ Contre : 0 ☐ Abstention : 0

❖ Proposition aménagement de la fontaine de Mortay	○ Pour : 12 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ Projet périscolaire – validation des lots	○ Pour : 11 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 1

Informations et questions diverses :

☒ Circino :

Le jeu Circino le chasseur de trésors destination Deux-Sèvres où notre commune est mise en valeur a été présenté le 4 Novembre dernier aux élèves de CM puis au public à la salle des fêtes du Chaillot. Les élèves ont pu découvrir ce jeu de plateau durant quelques heures et les retours reçus se sont révélés positifs.

Le jeu est actuellement en vente dans les offices de tourisme de Niort et Parthenay.

☒ Château d'eau Chambron : diagnostic

Pour que la vente puisse se réaliser divers diagnostics techniques obligatoires sont à réaliser. Ceux-ci seront réalisés aux frais de l'acquéreur préalablement avant la signature de l'acte authentique.

☒ Diagnostic énergétique du Chaillot :

Le SIEDS propose un accompagnement des communes adhérentes pour réaliser un audit énergétique et un diagnostic des bâtiments publics.

Dans ce cadre, nous avons demandé la réalisation d'un audit pour la salle des fêtes du Chaillot. Celui-ci a été réalisé au cours de l'été 2025. Toutefois, des anomalies ont été relevées par la commission bâtiment dans le rapport. Nous avons repris contact avec le service du SIEDS et nous sommes à ce jour dans l'attente de la reprise de notre dossier.

☒ Parution du livre Ardin :

Le 25 Octobre dernier, Michel Paradinas et Jean Rouziès ont dédié à la Salle du Chaillot leur dernier ouvrage intitulé Ardin publié chez Geste éditions. Ce livre met en valeur de nombreux aspects de la commune. La Municipalité d'Ardin et l'Association Culturelle de l'Autize ont soutenu ce projet. Des exemplaires de ce livre sont disponibles à la vente, les personnes intéressées peuvent se rapprocher de l'Association Culturelle de l'Autize.

☒ Remerciements MAM je m'amuse :

L'association remercie le Conseil Municipal d'Ardin pour la subvention allouée.

☒ Evolution complexe sportif :

Le complexe avance très bien. Les rouleaux de revêtement synthétique seront posés prochainement ainsi que les modules de skate. Le tracé du terrain de basket sera terminé qu'au printemps. Inauguration prévue courant décembre 2025.

☒ Sous-Préfecture :

Mr Le Maire et ses adjoints ont rencontré cette semaine Mme KULIS la nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Parthenay.

☒ Tiers-lieu

Mme Guesne informe les membres que l'association est créée.

☒ **Voirie**

Mr Briffaud demande si on peut envisager de rendre de nouveau praticable le chemin qui mène à la chaussée de Bloué.

☒ **Cantine**

Mr Collon fait part des soucis rencontrés entre le personnel communal et les enfants sur le temps méridien.

Est-ce que le personnel ne devrait pas réaliser une formation ?

Réflexion à avoir par la commission scolaire. Mme Haye informe les membres que depuis la rentrée des réunions sont régulièrement menées et des actions sont mises en place.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H30

Ardin, le 13 Novembre 2025



Le Maire,
Jean-Pierre RIMBEAU

